

SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Octobre 2024

C'est celui qui dit qui y est

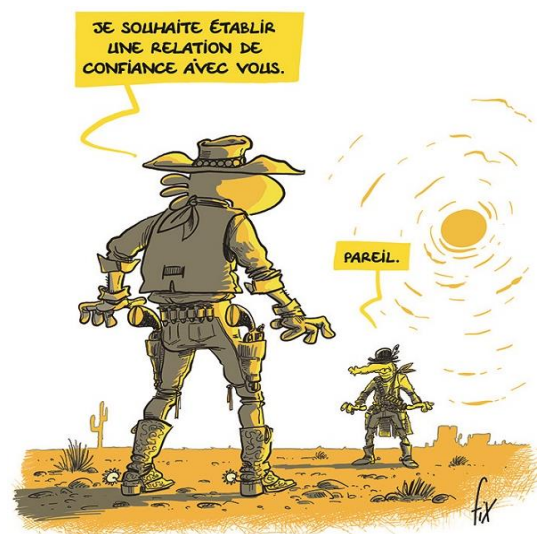
Depuis quelques mois l'administration, sur commande politique, a pris à bras le corps le problème de la corruption en Douane. Pourquoi pas ? Sauf qu'il est notoire que ce problème est plutôt moins répandu en Douane qu'ailleurs. Déjà, le sujet risque de tomber à plat. Par ailleurs, c'est une démarche curieuse, alors qu'on pourrait citer au moins deux anciens Directeurs Généraux des douanes qui, dans leurs mandats ultérieurs, ont entretenu des sympathies pour le moins douteuses au plan déontologique. Sans compter quelques autres cas peu glorieux qu'on s'est dépêché d'enterrer. Comme quoi, l'exemple ne vient pas toujours d'en haut.

Mais bon, admettons qu'il y ait urgence à remettre les troupes sur le droit chemin, ou à les empêcher de dériver. « Pour le bien de la communauté douanière », c'est dit. Cela débouche, dans un premier temps, sur un questionnaire élaboré par l'IS et adressé à 400 agents (soit l'équivalent numérique d'une DR) sélectionnés de manière aléatoire, à qui on demande de préciser ce qui pourrait les pousser à devenir « lanceurs d'alerte ». Autrement dit, à signaler les agissements suspects d'un collègue, ou au contraire à s'empêcher de le faire. « Une seule réponse possible ». **Il y a de quoi s'interroger, voire se faire des nœuds à la tête avant de répondre à un tel questionnaire :** est-il valorisant et/ou recommandé de devenir « lanceur d'alerte » ? Ou l'inverse ? Et si vous ne lancez pas l'alerte, risquez-vous que quelqu'un d'autre lance une alerte sur le fait que vous vous êtes abstenu ? Bonjour l'ambiance dans les services !

Outre que tous les cas de « signalement » sont déjà prévus et encadrés par la réglementation et qu'il n'est donc pas forcément utile d'en remettre une louche, outre que les agents ne sont pas idiots et connaissent sur le bout des doigts les risques du métier, cette prophylaxie ne cible pas forcément le

bon niveau. **Au lieu de s'inquiéter des effets visibles ou prévisibles de la tentation, ne serait-il pas plus efficient de s'attaquer aux causes ?** D'une part, soignons la qualité du recrutement ; d'autre part, améliorons le pouvoir d'achat des agents douaniers aux fonctions sensibles. Il est bien évident que les pays les plus rongés par la corruption ne sont pas ceux où les niveaux de vie sont les plus élevés. Cette observation ne relève que du bon sens.

Mais voici une bonne nouvelle qui réjouira tous les futurs « lanceurs d'alerte ». Grâce à l'intelligence artificielle, des « détecteurs de sincérité » (avatar, en novlangue positive, des détecteurs de mensonge) seront peut-être bientôt utilisables pour assister les douaniers dans leurs contrôles sur les infracteurs. **Est-ce que ces techniques ne pourraient pas aussi être employées pour détecter dans nos propres rangs les manquements à la probité ?** Les menteurs de tout poil et de tout niveau n'ont qu'à trembler derrière leurs bureaux.



CFTC-Douanes : sur un autre ton.